

Faut-il réparer ou remplacer les appareils électriques défectueux ?

Nous avons tous certainement connu de telles situations : notre machine à laver nous lâche, alors que vous avez votre panier à linge qui déborde, ou encore le lave-vaisselle qui ne fonctionne plus après une soirée sympathique avec vos amis.

Vient alors la grande question « Faut-il réparer ou remplacer son appareil ? ». La décision dépendra de plusieurs facteurs : l'âge et la catégorie d'efficacité énergétique. Ces deux éléments jouent un rôle important. Il faut noter qu'en remplaçant un appareil A+ par un appareil A+++, vous réduisez votre consommation électrique d'environ 50%. Il faut donc prendre en compte l'âge et la classe énergétique de votre appareil.



Il faut savoir que les appareils ont généralement une garantie du fabricant de 2 ans (24 mois) et certains de 5 ans (60 mois). Si vous rencontrez des problèmes avec votre appareil durant cette période, il faut faire fonctionner votre garantie. La durée de vie d'un appareil ménager varie entre 10 et 15 ans en fonction du type (réfrigérateur, congélateur, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, four, machine à café, etc.). Si votre appareil est âgé de 3 à 10 ans, il est conseillé de le réparer. S'il a plus de 10 ans, il est recommandé de le remplacer.



Les appareils défectueux âgés de plus de 12 ans ont en général une forte consommation d'électricité. Ils doivent être remplacés et éliminés. Les revendeurs, fabricants et importateurs sont tenus de reprendre gratuitement tous les appareils qu'ils proposent dans leur gamme et de les éliminer de façon conforme, même si le client n'achète pas de nouvel appareil. De nombreuses villes et communes disposent de points de collecte publics pour les appareils électriques usagés. Vous trouverez plus d'infos sur www.sens.ch et www.swicorecycling.ch.

Pour en savoir plus à ce sujet, vous pouvez consulter le guide de Suisse Energie contenant toutes les informations nécessaires : http://centre-riesen.ch/fileadmin/user_upload/2016-suisse-energie-aide-decision-reparer-remplacer-pdf.pdf.

Notre service après-vente pour l'électroménager

Nous vivons un changement en valeur et un développement éclatant au plus près de notre clientèle. Ce dessein de se réinventer constamment fait qu'aujourd'hui, notre organisation nous permet de nous adapter précieusement à l'économie locale et nationale.

Les appareils ménagers sont devenus des outils indispensables dans notre vie quotidienne. La moindre panne de votre lave-vaisselle ou encore de votre sèche-linge peut causer bien des désagréments dans l'organisation de toute la famille.

centre **RIESEN**

Fribourg | Bulle | Payerne

Nos techniciens spécialisés et expérimentés réparent, à votre domicile, vos appareils défectueux de manière rapide et efficace. Après avoir établi un diagnostic de la panne, nous vous ferons un devis clair et précis. Une fois validé, nous effectuons directement le dépannage. Afin de vous permettre de réutiliser votre appareil le plus rapidement possible, nous disposons d'un grand stock de pièces détachées d'origine. Vous avez également la possibilité d'apporter vos appareils dans l'un de nos trois magasins : Fribourg (Granges-Paccot), Bulle et Payerne.

Nous intervenons sur tout type d'appareil électroménager de toutes marques dans les meilleurs délais. Alors n'hésitez pas à nous contacter!

lundi - jeudi : 8h30 - 11h00 / 14h00 - 17h00

vendredi : 8h30 - 11h00 / 14h00 - 16h30

sav@centre-riesen.ch | 0800 901 902 (numéro gratuit)

Notre service après-vente pour les agencements de cuisine

Pour une modification, une réparation ou une envie de transformation, même si votre cuisine a été réalisée par des tiers, vous pouvez vous adresser à nos spécialistes. Nous sommes en mesure de vous accompagner pour un changement de plan de travail, le rajout d'un entre-meuble, le remplacement d'un mitigeur défectueux, compléter votre mobilier de cuisine actuel ou encore d'autres demandes.

N'hésitez pas à faire appel à nos services, nous nous ferons un plaisir de vous aider et de vous conseiller.

lundi - jeudi : 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h45

vendredi : 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h15

office@centre-riesen.ch | 026 460 86 00 (tarif local)